



Assistant d'enseignement artistique – Violon

Catégorie B,

Employeur : Ville de Rennes

Direction :

Direction de la Culture

Effectif : 498 postes permanents

Leur raison d'être : La Direction de la Culture mutualisée contribue à définir et met en œuvre la politique culturelle définie par les élus. Elle impulse et coordonne l'action des services placés sous son autorité. Elle met en œuvre les relations entre la Ville, la Métropole et leurs partenaires (État, Région, Département). Elle assure le relais avec les institutions culturelles. Elle conseille les élus et mène une veille prospective dans les différents secteurs de la culture pour une meilleure anticipation des évolutions des conditions économiques de la culture, des mutations technologiques et des pratiques sociales. Elle accompagne les équipements et les acteurs culturels dans un travail permanent et innovant sur l'élargissement des publics, dans une dynamique de partenariat avec les institutions concernées.

La Direction de la Culture se compose d'une cellule de direction, de 3 services transversaux (Patrimoine, Ressources, Soutien aux projets culturels), de 5 équipements culturels municipaux et de 4 équipements culturels métropolitains.

Équipement :

Conservatoire à Rayonnement Régional

Effectif : 148 agents permanents dont environ 115 enseignants et 33 agents administratifs et techniques

Leur raison d'être : Implanté à Rennes depuis plus d'un siècle, le Conservatoire à Rayonnement régional (CRR) est un établissement d'enseignement artistique qui accueille actuellement environ 1 900 élèves et déploie son activité dans de nombreux dispositifs en temps scolaire. Le CRR permet une approche du monde musical, chorégraphique et théâtral des élèves et étudiants. Il propose un enseignement initial et préprofessionnel dans ces domaines artistiques et prépare aux concours d'entrée dans les écoles supérieures.

Vecteur de lien social à l'échelle du quartier, de la ville, de la métropole, du département et de la région, le Conservatoire promeut, au travers de l'apprentissage et de la pratique artistique, l'épanouissement de l'individu au sein du projet collectif et nourrit ses activités et ses projets de la richesse des partenariats qu'il tisse.

Service :

Département Cordes

L'équipe :

Effectif Service : 9

Le sens de ce poste :

Vous êtes placé-e sous l'autorité de la Directrice du Conservatoire. Au sein du Département Cordes, vous assurez l'enseignement du violon aux élèves des 3 cycles d'études du Conservatoire, si besoin encadrez des répétitions d'orchestre, et contribuez à participer à la réflexion pédagogique ainsi qu'aux différents travaux et projets du département.

Vos principales missions :

1-Enseigner une discipline artistique spécialisée dans le contexte d'un projet d'établissement (70%)

- Concevoir et organiser des cours permettant les liens entre apprentissages techniques, développement de la créativité et autonomie de l'élève
- Être en veille artistique et pédagogique
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissages théorique, formation de l'oreille et développement de la créativité

2-Inscrire l'activité dans une dynamique de pédagogie de projet innovant et interdisciplinaire (10%)

- Concevoir et planifier des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires dans le respect du projet d'établissement et des politiques publiques de la Ville de Rennes

3-Assurer le suivi et l'orientation des élèves (10%)

- Assurer le suivi personnalisé du parcours des élèves
- Évaluer les élèves
- Orienter les élèves

4-Faire rayonner l'établissement (5%)

- Participer à des réseaux d'échanges professionnels
- Développer des interventions artistiques et pédagogiques en dehors de l'établissement
- Développer des projets de création ou de diffusion artistique facilitant l'accès à l'offre culturelle à tous les publics

5-Œuvrer au bon fonctionnement interne de l'établissement dans le respect du projet d'établissement (5%)

- Participer aux instances de l'établissement
- Participer au développement d'une approche collective et à la production du projet d'établissement

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens du travail en équipe
- Sens des relations humaines
- Ouverture au dialogue et au travail en équipe pluridisciplinaire
- Sens du service public, distance, réserve
- Capacité à s'inscrire dans un projet pédagogique et d'action culturelle renouvelé et innovant

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Titulaire du DE correspondant, ou en cours d'obtention
- Pédagogue expérimenté
- Être ouvert à l'ensemble des courants musicaux
- Aptitude à la conduite de projets (élaboration, réalisation, évaluation)
- Niveau technique affirmé justifié par une formation complète et reconnue
- Connaissance des cycles d'enseignement du CRR

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance du réseau local des partenaires et acteurs culturels du territoire, notamment dans les esthétiques relevant du poste

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Temps non complet (10/20^h) – Horaires de travail organisés principalement le soir, le mercredi et le samedi en fonction des disciplines et dans le respect des temps de l'enfant

Lieu de travail : Conservatoire sites Hoche et Blosne

Matériel(s) à disposition : Intrumentarium et matériel audio du CRR, protections auditives sur demande

Missions de suppléance : remplacement possible d'un collègue de la même discipline, assurer des jurys internes

Télétravail : Non

Autres : Participation à la Journée Portes Ouvertes

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Assistant d'Enseignement Artistique

Parcours : _

Éléments complémentaires de rémunération : ISOE (Indemnité de Suivi et d'Orientation des Élèves) et IMP (Indemnité pour Mission Particulière) ou sujétion le cas échéant

N° du poste : _

Date de mise à jour de la fiche de poste : Mai 2026